

Histoire et Archéologie spadoises. Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Jean-Marie Winants
« Le martin-pêcheur »

Coll. : Musée de la Ville d'Eaux

Septembre 1991

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77b

4900 SPA

17e année

Septembre 1991

BULLETIN N° 67
S O M M A I R E

Exposition d'été : vernissage du samedi 15 juin 1991	A. Henrard	99
Spa et la chemin de fer (2ème partie)	C. Massart	101
La Reine Marie-Henriette et les Lazaristes de Marché-Theux	A. Doms	109
Les forêts de Spa (3ème partie)	L. Marquet	113
La Maledetta ou la macrale de Vertbuisson (2ème partie)	F. Bourotte	130
Nos lecteurs nous écrivent : une lettre inédite de Léopold II	V. Capron	138
La grande paroisse de Sart	G. Mine	140
Bibliographie		143

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Editeur responsable : M.-Th. Ramaekers, Préfayhai, 8 - 4900 Spa.

NOS NOUVEAUX MEMBRES

M. G. CLOSE	Spa	M. A. HARDY	Spa
Mme G. CLOSE	Spa	Mme Jacques ROBERT	Spa
M. G. CROSSET	Spa	Mme Simone SCHILS	Spa
Mme G. CROSSET	Spa	M. Auguste Van DAELE	Bruxelles
M. DEMEULEMEESTER	Spa		
Mme DEMEULEMEESTER	Spa		

Liste arrêtée le 28 juillet 1991

INSCRIPTION DES NOUVEAUX MEMBRES

Nous signalons aux personnes intéressées par notre revue trimestrielle que la cotisation annuelle s'élève à 500 frs. Leur qualité de membre de l'ASBL "Histoire et Archéologie spadoises" leur donne droit à l'entrée gratuite au Musée de la Ville d'eaux ainsi qu'au Musée spadois du Cheval. Cette gratuité est également valable pour les membres de leur famille vivant sous le même toit.

Compte de l'A.S.B.L. : 348-0109099-38 R. Manheims : Histoire et Archéologie spadoises ASBL - 4900 - Spa.

Editeur responsable : HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES A.S.B.L.,
Musée de la Ville d'eaux, Avenue Reine Astrid, 77b, 4900 Spa.

Réalisation : Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai, 8, Spa - tél. 087 / 77.17.68

Tirage du bulletin : 650 exemplaires. Tous les trimestres.

Permettez-moi d'ouvrir cette inauguration en rappelant quelques souvenirs personnels, quelques images conservées dans ma mémoire relatives à l'hôtellerie spadoise entre les deux guerres.

Je revois devant la gare les voitures - sortes de petits autocars - portant le nom de l'hôtel correspondant. Ces voitures attendaient à chaque arrivée de train les clients potentiels débarqués à Spa par chemin de fer. Les porteurs de la gare - que les spadois ont toujours appelés commissionnaires, terme parfaitement justifié d'après le dictionnaire Quillet - aidaient les voyageurs à sortir leurs bagages de la station.

Je revois les multiples hôtels, dont certains très vastes, ceux proches de la gare, puis l'Hôtel Rosette, l'Hôtel de Belle-Vue, celui de la Chaîne d'Or, le Palace Hôtel des Bains, l'Etoile d'Italie recommandant son vin chaud, le Cardinal déjà présent place Royale, l'Hôtel de Laeken, l'Hôtel Britannique et tant d'autres. Dominant la ville les hôtels d'Annette et Lubin, de Spaloumont, de Balmoral et du Golf.

Certains fermaient leurs portes pour l'hiver. Tous devaient engager du personnel pour l'été, personnel qui étaient parfois français et souvent italien : tout un monde actif, jeune, qui se faisait remarquer en fin de saison par une course au plateau à travers les rues ou par une épreuve cycliste. L'hiver certains faisaient du bobsleigh par équipes au Thier des Rexhons.

Très tôt le matin, on voyait empiler tables et chaises, doucher les terrasses, et arroser les plantes d'ornement. Le camion de la glacière passait pour distribuer - transportés sur l'épaule - de longs blocs de glace.

Le Palace Hôtel des Bains, pourtant favorisé par la proximité du kiosque à musique, eut son propre orchestre de trois ou quatre musiciens qui s'installait sous la verrière, en bout de terrasse. L'Hôtel Britannique fut doté du premier golf miniature - on l'appelait Tom Thumb Golf - de la région ; les gamins que nous étions observions les joueurs à travers le grillage du boulevard des Anglais en revenant de la piscine. A l'approche de la seconde guerre mondiale, ce furent les hôtels juifs qui se multiplièrent. Deux facteurs à ce phénomène : la confiance en

nos moyens thermaux et la proximité de l'Allemagne nazie où les juifs vivaient déjà dangereusement.

L'exposition que nous avons le plaisir de présenter ce 16 juin 1991 est consacrée à l'illustration de l'hôtellerie spadoise ancienne. Elle ne constitue pas, comme on pourrait le croire, la simple prolongation de notre exposition de printemps. Certes le centre d'intérêt n'a pas changé mais le succès rencontré par la première version dès le jour de son inauguration nous avait tous surpris. Notre conservateur avait su, avec son assistante, disposer des pièces très diverses, intéressantes sur le plan de l'histoire locale comme sur celui de l'esthétique : Madame Ramaekers avait brillamment gagné son pari. Le public a manifesté son intérêt pour ce premier jet de son entreprise et les propositions ont afflué visant à enrichir et à compléter la collection présentée. Dès lors fut prise la décision de notre Conseil d'Administration: conserver le même thème pour l'exposition d'été en étendant cette dernière en surface, en enrichissant le contenu des vitrines et la diversité des images proposées.

Merci avant tout aux prêteurs de cartes postales, de photos, d'argenterie ou de vaisselle, merci aussi à ceux dont les propositions ne purent être acceptées. Merci à notre Conservateur Madame Ramaekers qui, la première, a voulu illustrer ce thème et qui a mené à bien deux réalisations successives. Merci aussi à Madame Schils dont la collaboration a élargi nos possibilités, grâce à la fois à son savoir et à son efficacité sur le plan pratique. Merci aussi à la Ville de Spa de son soutien financier et moral. Ma gratitude va aussi aux membres d'Histoire et Archéologie Spadoises et à mes amis du Conseil d'Administration.

Je m'en voudrais d'être plus long : je prêche des convaincus et d'ailleurs notre exposition n'a nul besoin de plaidoirie. J'espère qu'un jour un chercheur s'attachera à une étude consacrée à l'hébergement à Spa des curistes et des touristes au fil des siècles. Il s'agit d'un aspect important des activités spadoises et ces dernières ont plus de 400 ans d'ancienneté. Il n'est pas sacrilège de s'étonner qu'Albin Body, Léon Collin et nos autres historiographes n'aient jamais abordé de front l'exploration de ce passé hôtelier dont nous sommes heureux de vous présenter ce samedi une évocation qui, j'en suis persuadé, vous plaira.

Dr A. Henrard

SPA ET LE CHEMIN DE FER

(2ème partie)

Quelques souvenirs complémentaires retrouvés depuis l'article publié dans
H.A.S. en 1980

H. de Golesco et A. de Weisme dans *Marie-Henriette, Reine des Belges* (7) nous apprennent que lorsque la Reine et la Princesse Clémentine habitaient à Spa le château de Mr Peltzer en 1893 et 1894, le Roi Léopold II y vint à plusieurs reprises.

"A l'arrivée du train à Pepinster, Sa Majesté désirant jouir de l'harmonieux et reposant décor de nos collines accomplissait pédestrement la distance à La Reid au site charmant du petit Chavion où la Reine accompagnée de sa fille le rencontrait en voiture."

Ce texte est assez ambigu. J'ai du mal à croire que le Roi faisait pédestrement le trajet de Pepinster à ce qui est maintenant la promenade Princesse Clémentine. Je crois plutôt qu'il faut comprendre que le Roi descendait à la gare de La Reid et de là allait rejoindre la Reine quelque part dans la promenade sous bois, peut-être à l'étang du Ru de Chawion.

* * *

J'ai cité dans l'article de 1980 la publicité faite, lors de l'Exposition Universelle Internationale de Liège en 1905, pour amener pas mal d'étrangers à Spa qui "n'est qu'à 40 minutes de chemin de fer de Liège". Des lecteurs seront sans doute intéressés à connaître les prix pratiqués à l'époque pour ce trajet : 3F10 - 2F10 - 1F25 suivant les classes (8).

* * *



GERNAY, Gustave (1829-1890), « Halte de Marteau » (Coll. privée).



GERNAY, Gustave (1829-1890), « Fagne Raquet » (Coll. privée).

La Vie Spadoise nous montre les murs d'arrêt contruits en 1939 sous les ponts de la voie ferrée à Marteau et rue Sauvenière pour retarder l'avance d'éventuels convois militaires ennemis (9). Tout cela devait se révéler bien vain et faisait penser à cette grande porte de grange que les gardes-civiques bruxellois, en 1914, avaient installée pour boucher la chaussée de Louvain à son arrivée à l'actuelle Place Meiser.

En septembre 1944, le pont de chemin de fer à Marteau s'était affaissé de telle sorte que la hauteur disponible n'était plus suffisante pour permettre le passage de gros camions. pour y remédier, le génie américain creusa la route sous le pont. C'est alors que l'on vit à l'oeuvre ce qu'était un bulldozer (10).

Plus tard en décembre, c'est en gare de Spa que fut monté sur wagon à destination des USA un "Tiger II" capturé pratiquement intact par les forces américaines entre Trois-Ponts et Stavelot (11).

J'en profite pour rappeler qu'à l'origine, la voie ferrée traversait par un passage à niveau la route Theux-Spa à Marteau. Ce n'est que plus tard que la voie fut surélevée à partir de la halte de Marteau et un pont construit au-dessus de la route. Grâce à une exposition de H.A.S., nous avons pu apprécier un dessin du notaire Gernay de Spa représentant le passage à niveau de Marteau en 1864 ainsi qu'un convoi avec une voiture à impériale (12).

M. P. Hofmans nous raconte les mésaventures d'un Gantois qui, en août de cette même année 1864, a pris place sur l'impériale d'une telle voiture? "C'est, déclare le voyageur, une mauvaise place; on y est aveuglé par la poussière et les cendres de la locomotive et le courant d'air auquel on est exposé est tellement violent, qu'un refroidissement du corps est à craindre" (13).

Quoi de neuf sur la ligne depuis 1980 ?

On a poursuivi la démolition des gares, tour à tour celles de La Reid et Juslenville. Ce n'étaient bien sûr pas des bâtiments méritant "classement"; elles avaient sans doute été conçues, non par des architectes, mais par des ingénieurs, d'où leur caractère rigide, essentiellement fonctionnel. Il n'empêche que la gare de La Reid, sise dans un bel ensemble champêtre entre les bois et la rivière,

aurait pu comme à Treignes et à Sivry, être aménagée en laboratoire de l'environnement ou centre de la nature. Située en agglomération, la gare de Juslenville pouvait fort bien être aménagée en bâtiment administratif, local de scouts (cfr Quecaucamps, Eghezée) ou pourquoi pas en musée local (cfr Cerfontaine). (14)

Je ne suis pas un nostalgique ni un fanatique du passé, mais je constate que "démolir" est un mal qui accable les Belges (cfr les démolitions sans fin dans la capitale).

En 1989, ce fut au tour de Spa de voir disparaître sa première station de chemin de fer. Un des derniers articles de notre historien spadois, M. Georges Spailier, lui a été consacré. L'auteur nous y fait revivre l'atmosphère de l'époque. Il m'apprend que cette gare, désaffectée, devint uniquement la résidence du chef de gare jusqu'en 1975 (15).

Ce bâtiment avait un certain cachet, je le préférais, pour ma part, à la façade du bâtiment qui l'a supplanté par la suite. Le style des gares variait selon la région, mais surtout selon les possibilités financières de la société concessionnaire. Il ne fait aucun doute que la "Société du Chemin de Fer de Pepinster à Spa" avait voulu réaliser à Spa le "bâtiment-phare" de la ligne. Celui-ci était en quelque sorte la "vitrine de la localité", là où les voyageurs avaient le premier contact avec le lieu (16) et ceci spécialement pour une ville d'eaux.

* * *

En 1980, il existait encore, une fois par jour, dans chaque sens, des voitures directes Saint-Ghislain - Bruxelles - Spa. En 1984, suite à la grande réorganisation à la S.N.C.B., on créa les relations Intercity (IC), interrégionales (IR) et les omnibus. La ligne de Spa survit dans les "omnibus", mais les arrêts de Marteau et de la Reid furent définitivement supprimés. Tant pis pour les non-motorisés et surtout les personnes âgées. En plus, l'unique train direct Bruxelles - Spa fut

supprimé. Tout ce qu'il faut pour décourager pas mal de touristes d'un jour.

Ce n'est pas tout. Il faut savoir que la S.N.C.B. distribue largement en Belgique et à l'étranger la brochure "IC/IR" en format de poche, brochure aisée à utiliser pour préparer un voyage. Ayant constaté qu'au tableau B des "Intercity": Ostende,...Bruxelles,...Liège (Eupen) Cologne figure un intercalaire "Welkenraedt-Eupen", j'ai demandé à la S.N.C.B. la raison pour laquelle l'antenne "Verviers-Spa" (reprise sur la carte schématique en tête de la brochure) ne figurait pas sur le tableau B. Il me fut répondu par le Directeur commercial, en janvier 87, que la brochure "IC/IR" ne reprenait que les lignes considérées comme telles et que Spa n'appartenant à aucune de ces catégories ne pouvait donc figurer dans la brochure. Il ajoutait que les trains en partance et à destination de Spa figuraient dans l'indicateur national qu'il est possible d'acquérir dans toutes les gares. Tant pis encore pour les touristes et les étrangers...et tant mieux pour la route. Ils ne doivent pas être nombreux parmi ces deux catégories de voyageurs ceux qui acquièrent l'indicateur national !

* * *

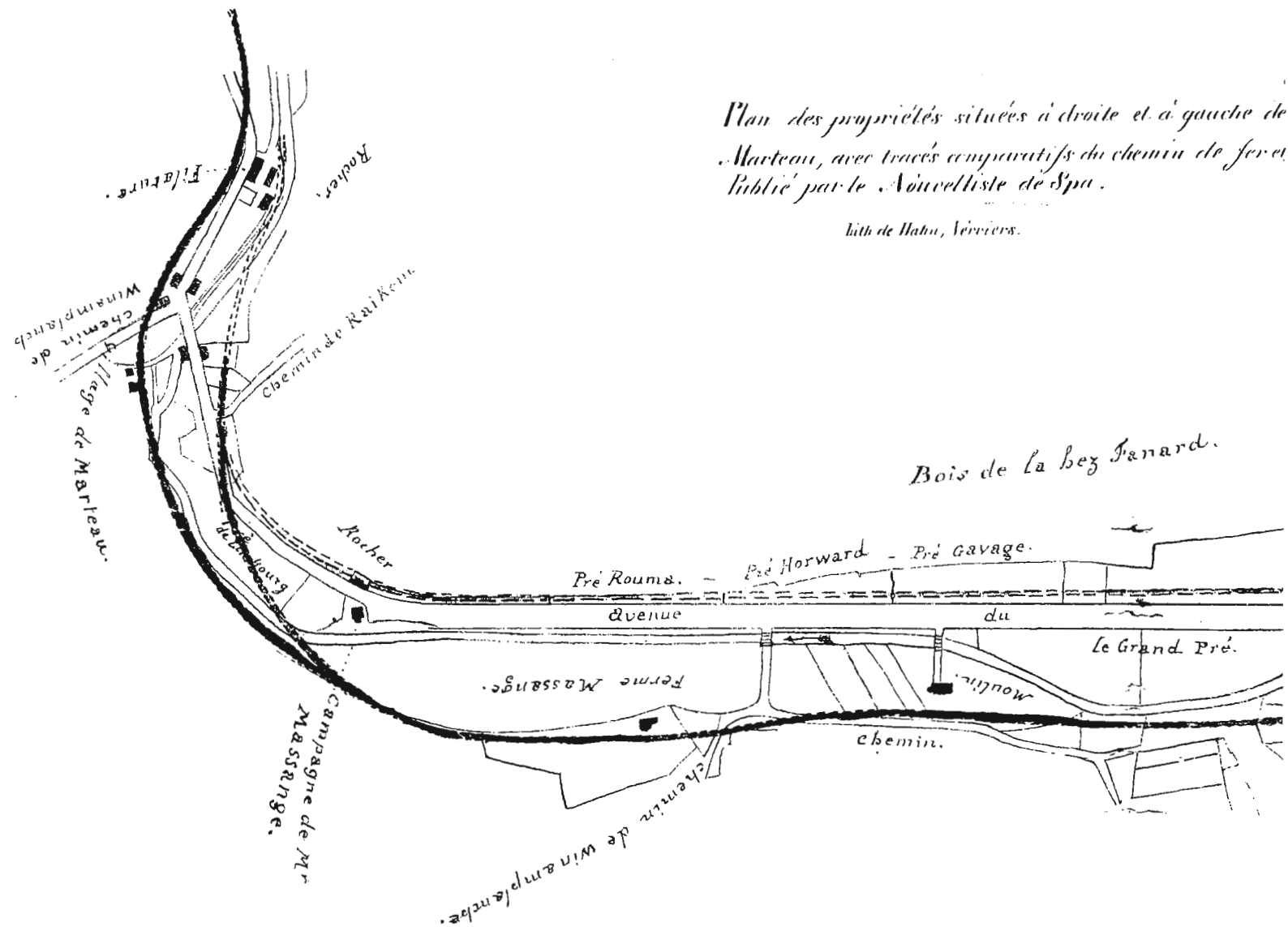
Je ne puis terminer cet article sans revenir sur la malheureuse décision du démantèlement de la "ligne de la Fagne" lorsque l'on voit le succès qu'enregistrent les nouvelles lignes touristiques (Falaën - Florennes, Dinant - Givet, Mariembourg - Chimay - Momignies) et spécialement la renaissance de la *Vennbahn* qui, entre le 2 juin et le 14 octobre 1990, a parcouru 3072 kms et transporté 12.936 voyageurs payants (17). Notre ligne Spa - Stavelot, via Stavelot et Waimes, aurait pu s'associer à la *Vennbahn*.

On reparle de la promenade qui pourrait être aménagée sur l'assiette de la voie, mais ce ne sera pas aisé, tous les petits ponts, eux aussi, ont été démolis entretemps.

C. Massart

*Plan des propriétés situées à droite et à gauche de
 Marteau, avec tracés comparatifs du chemin de fer et
 Publié par le Nouvelliste de Spa.*

lith de Hahn, Serriers.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux).

nées à droite et à gauche de l'avenue du
curatifs du chemin de fer et de la station.
de Spa.

iers.

Tracés du chemin de fer à droite ■
idem à gauche □
Station =

de la bez Panard.

vage.

du

ynow

Propriété Hayemal.

Hospice

Promenade de 7 heures.

Marceau.

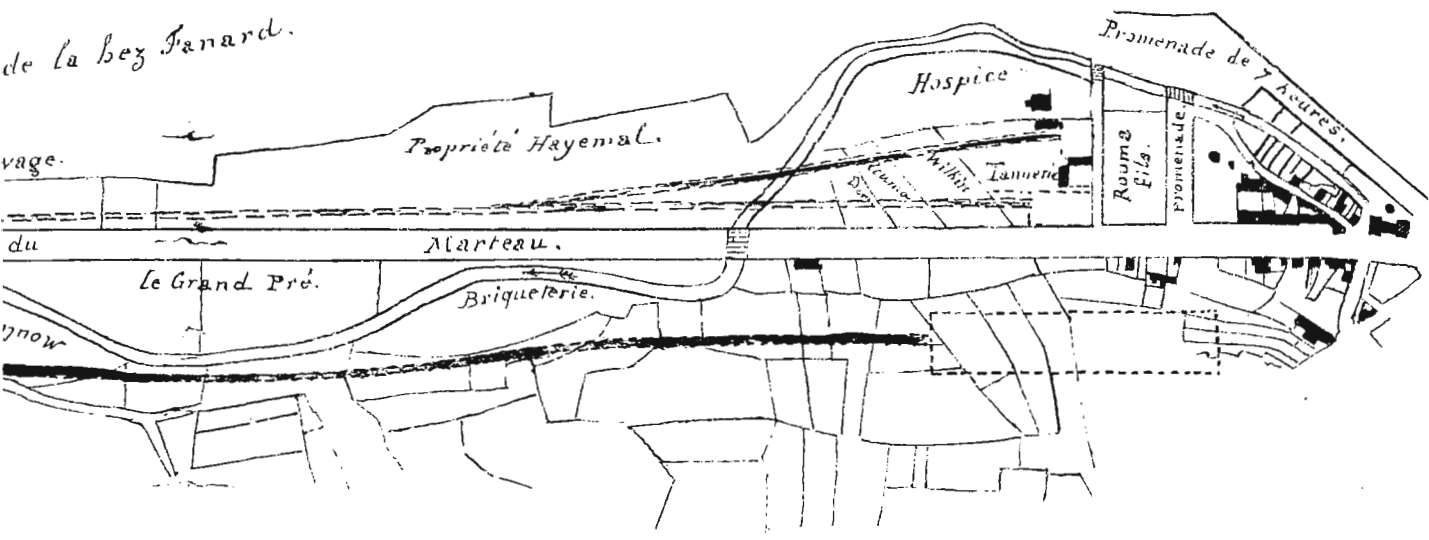
Le Grand Pré.

Briqueterie.

Rooms
Eils.

Promenade

SPA.



NOTES

- (7) GOLESCO, H. de et WEISME, A. de, *Marie-Henriette, Reine des Belges*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1944.
- (8) A.S., *A propos de l'électrification de la ligne Pepinster - Spa. Ce que nous apprennent les archives ferroviaires*, in *La Gazette de Liège*, 9 juin 1971.
- (9) G.S., *1939 : la Seconde Guerre Mondiale approche*, in *La Vie spadoise*, 19 octobre 1989.
- (10) LAME, G.R. de, *Spa et les Américains*, éd. Soledi, Liège, 1948.
- (11) GREGOIRE, G., *Les Panzer de Peiper face à U.S. Army*, Impr. Chauveheid, Stavelot.
- (12) Exposition *Aquarelles de Pierre-Noël Gernay (1801-1858) - Dessins et lavis du notaire Gustave Gernay (1829-1899)*, organisée par Histoire et Archéologie spadoises, mars-mai 1989.
- (13) HOFMANS, P., *Une excursion en Ardenne en 1864*, in *Histoire et Archéologie spadoises*, septembre 1982.
- (14) FONDATION ROI BAUDOUIIN, *La mémoire des Pierres en Wallonie et à Bruxelles*, éd. du Crédit communal, Bruxelles, 1987.
- (15) SPAILIER, Georges, *La première station de chemin de fer a disparu*, in *La Vie spadoise*, 18 octobre 1990.
- (16) *Op. cit.* (14).
- (17) D.C., *La "Vennbahn " touristique a gagné. Transfagnard, vent en poupe*, in *Le Soir*, 2 et 3 février 1991.

*

*

*

LA REINE MARIE-HENRIETTE ET LES LAZARISTES DE MARCHÉ - THEUX

Non content d'avoir réalisé, au cours de la Guerre de 1870 contre la France, l'unification politique de l'Allemagne, le chancelier Bismarck voulut aussi unifier les mentalités: tout en soumettant les Eglises à l'Etat, il limitait l'influence du catholicisme et prônait le luthéranisme. Le naturaliste Virchow baptisa cette tactique: "KULTURKAMPF" (Combat pour la civilisation).

Une série de lois votées en mai 1873, 1874 et 1875 mettaient l'Eglise catholique sous surveillance rigoureuse de l'Etat en restreignant ses droits et privilèges en matières de liberté de parole, d'enseignement, d'organisation des séminaires, de nominations aux emplois ecclésiastiques. Bismarck expulsa les jésuites, emprisonna plusieurs centaines de prêtres et deux archevêques, celui de Cologne et celui de Posen. Il ferma des couvents, poursuivit des journalistes ultramondains et supprima de nombreux traitements ecclésiastiques.

Assimilés aux jésuites, les lazaristes de Cologne furent aussi pourchassés. N'ayant plus l'autorisation de posséder des implantations en Allemagne, ils se virent obligés de s'installer dans les zones proches de la frontière tant en Belgique qu'en Hollande. Les pères vinrent fixer à Marché-Theux, où ils avaient racheté en 1880 la propriété Grangjean, le centre principal et provincial de leur congrégation. Près des ruines de Franchimont, ils ont fait construire une vaste chapelle et de grands bâtiments de briques aux lignes néo-gothiques. Bientôt ils ouvrirent le "Collegium Marianum", un "Gymnasium" (établissement d'enseignement moyen) qui allait accueillir des jeunes catholiques d'Aix-la-Chapelle, de Cologne et de leurs environs ainsi que des adolescents de la localité. Les cours se donnaient en allemand; le matériel didactique et les conditions de vie y étaient très modernes (électricité, douches, brasserie...). Les étudiants avaient même formé un orchestre et une fanfare!

Pendant leur séjour en Belgique, les lazaristes de Marché ont été la providence des plus pauvres familles theutoises: chaque jour, ils distribuaient de la nourriture aux nécessiteux. Ils étaient à ce point connus qu'actuellement encore

les aînés de Theux désignent leurs anciens bâtiments par l'expression: "Chez les pères".

Cet établissement fut réquisitionné pendant la Guerre de 1914-1918 par l'armée allemande qui y installa un "Lazaret" (hôpital militaire). Le Kronprinz puis le Kaiser Guillaume II vinrent y rendre visite aux blessés.

Après l'Armistice, le bâtiment placé sous séquestre reçut des militaires anglais atteints de la grippe espagnole. Un certain nombre de ceux-ci y sont décédés; ils ont été enterrés au cimetière de Theux où leurs tombes sont bien entretenues. Quant aux pères lazaristes, ils ont rejoint l'Allemagne libérée de la législation impériale depuis 1887 et ont vendu leur maison de Marché, après la levée du séquestre, à l'évêque de Liège qui y a installé, en 1919, l'Ecole normale Saint-Roch.

Pendant des années, mais à intervalles de plus en plus longs, des anciens élèves du "Collegium Marianum" sont venus sonner à l'Institut Saint-Roch et ont demandé à revoir les lieux où ils avaient passé leur jeunesse. Au mois d'avril 1991, un ecclésiastique originaire de Cologne souhaitait retrouver à Marché des traces du passage d'un de ses oncles, le père Ernst Schmitz. Il remit aux deux professeurs qui l'accueillaient un extrait des souvenirs imprimés que le père Schmitz avait intitulés "Aus meinem Leben"; hélas! il n'avait pas indiqué la référence bibliographique...

Grâce à M. Hans Emontspohl qui a traduit ce texte, nous pouvons donner communication de cette tranche de vie où Ernst Schmitz raconte qu'après avoir séjourné à Madère, il s'en vint à Theux en 1898 dans la maison de sa congrégation; il y fut professeur et s'occupa plus spécialement du musée. Ce ne furent pas ses seules activités : une circonstance particulière le mit en contact avec la reine Marie-Henriette. Mais laissons-lui la parole:

"Il est bien connu que la reine des Belges Marie-Henriette, maintenant décédée, a passé ses dernières années dans son château de Spa, à quelques kilomètres de Theux et d'un accès aisé grâce au chemin de fer. La princesse, durement éprouvée, fréquentait très simplement les offices de l'église paroissiale comme n'importe quel fidèle.

A partir de l'année 1899, vu qu'elle était fort affaiblie, elle reçut du Saint-Père

l'autorisation de créer dans son château sa propre chapelle, pour elle-même, sa suite et son personnel, et d'y pouvoir suivre la sainte messe. Etant donné que le clergé paroissial de Spa était fort occupé et que le chapelain du château de Bruxelles ne venait que rarement à Spa, la Reine fit demander à Theux si un des pères ne pourrait venir lui célébrer la messe tous les jours, ou du moins les dimanches et jours fériés.

Avec plaisir nous avons saisi cette occasion de manifester nos remerciements à la Belgique qui nous avait accueillis depuis le début du "Kulturkampf". C'est moi-même qui ai été désigné pour ce service. Au début, je me rendais à Spa uniquement le dimanche, puis ce fut quotidiennement. Je voyageais par chemin de fer sauf quand une voiture de la Cour venait me prendre à Theux et m'y reconduire. Cela a duré jusqu'en 1902, à quelques semaines du décès de la Reine.

Je n'oublierai jamais toute cette période: son Altesse Royale se présentait toujours ponctuellement à l'office, accompagnée de son maître de cérémonie, de ses dames de compagnie et d'une partie du personnel. Elle assistait à l'entièreté de l'office à genoux et le suivait dans un grand missel qu'elle portait elle-même. Elle refermait son livre quelques instants avant la bénédiction qu'elle recevait la tête penchée. De temps à autre, elle venait me saluer après le service, m'interrogeait sur la santé des pères et des élèves et se recommandait, ainsi que toute la Belgique, à nos prières. En ces occasions elle ne s'exprimait bien sûr qu'en allemand. Elle me dit "Priez souvent pour moi car il est difficile pour une reine de monter de son trône vers le ciel".

En 1901, elle exprima le souhait de venir visiter notre institut de Theux afin de nous exprimer sa reconnaissance pour les services rendus. Elle se présenta à Theux précédée de cavaliers et accompagnée de sa cour. Dès la cérémonie de bienvenue, elle conquit le coeur de tous les élèves et des supérieurs, et il en fut ainsi pendant la visite des principaux locaux, du jardin et du parc, du musée et lors des démonstrations au cabinet de physique. Elle daigna, avec sa suite, prendre un petit repas pendant lequel elle fut l'amabilité même. La visite, prévue pour une durée de deux heures, se poursuivit pendant tout l'après-midi tant la Reine se sentait bien, suivant sa propre expression, dans cet institut d'éducation chrétienne et allemande.

Pour que nous nous souvenions perpétuellement de son passage, elle nous envoya, peu de temps après sa visite, un missel d'autel, le plus précieux qu'il était possible d'acheter à Bruxelles. Sur la page de garde, elle dédicaça de sa main ce don pour notre chapelle. Lorsqu'en 1902 j'ai dû quitter la Belgique, je suis allé prendre congé de la Reine. Sa maladie avait fortement progressé et elle me dit avec une humilité touchante : "Nous ne nous reverrons plus sur terre, mais j'espère qu'il en sera

autrement dans le ciel. Bien sûr, vous serez tout en haut et moi, au niveau le plus bas".

Le père Ernst Schmitz s'en retourna à Madère, puis il gagna la Terre Sainte où il fut supérieur de la maison des lazaristes à Jérusalem. Il y est décédé.



Marie-Henriette, reine des Belges

LES FORETS DE SPA (troisième partie)

Bergerie

D'après une déclaration du 24 mai 1710, *"de temps immémorial, chaque mannant et surceant qui tient et pâture les bêtes à laine sur les communes (terrains banaux) de la comté est obligé de herder, recevoir et payer le herdier à son tour"*.

En juin 1706, le berger du Vieux Spa, appelé Jean Laurent, fut tué par la foudre au sentier de Chevrouheid (c'est-à-dire dans la fagne de Malchamps). En 1795, d'après un règlement pour le bourg de Spa, on apprend qu'on y comptait 518 bêtes à laine. Il leur était interdit de paître dans les forêts, de même que les chèvres. En 1835, il y avait plus de 2000 moutons pour la zone des forêts spadoises.

En 1880, on recensait 350 moutons dans la commune de Spa. En 1883, le forestier trouve 320 bêtes à laine dans un taillis nommé Heid de Neufmarteau sous la garde de Jean Dumont, berger de Winamplanche. Au XIXe siècle, une bergerie, dont il reste quelques vestiges, avait été construite au delà du bois des Minières. Elle cessa de fonctionner entre 1880 et 1895.

Nous avons consacré un article aux bergers de la fagne de Malchamps dans la revue Réalités de juin 1989 (n° 78).

Les litières

De tout temps, les habitants avaient joui du droit de faucher de la litière, c'est-à-dire la bruyère, les genêts et fougères dans les landes, ce qui leur permettait de réserver la paille comme fourrage pour le bétail.

Le 19 mars 1803, on défendit de faire des essarts pour y ensemer de l'avoine sur les fanges de la commune et de bêcher les anciens sartages afin de conserver autant que possible le pâturage et éviter la destruction de la litière, "principale rsource des habitants cultivateurs".

SPA La Tour de Malchamp

collection Artistique, Caiffice, Spa



(Coll. privée).

Des portions de litières étaient parfois vendues aux enchères, comme par exemple en mai 1825, où l'on adjugea 77 portions de litières et genêts des forêts de Mambaye et Pleinfays. Les acquéreurs devaient s'engager à ne pas en couper avant le lever et après le coucher du soleil ni le dimanche; la coupe et l'enlèvement devaient être terminés le 15 novembre et le transport devait se faire par le chemin de Hoctaisart pour la portion de Mambaye et par celui de La Gleize pour celle de Pleinfays. Il était défendu de faire du feu, de couper des rejetons de chêne ou hêtre.

En 1843, le gouvernement manifesta le désir de convertir les terrains vagues en cultures. Le collège communal de Spa s'opposa d'abord à ces mesures, déclarant que ces terrains étaient indispensables aux habitants qui y trouvaient la litière pour leurs troupeaux et la culture de leurs terres ainsi que des genêts, de la bruyère et de la tourbe pour se chauffer.

Cependant, en décembre 1844, comme on le voit dans un article de M. le docteur Henrard (H. A. S sept. 1984) il fut interdit de faucher ou enlever les litières, foin et bruyères croissant sur les fanges, ainsi que d'enlever la tourbe. Dans l'exposé des motifs concernant ces dispositions, on lit que "*non seulement on enlève les herbes, les genêts, les bruyères, tout ce qu'il y a de croissance, mais on détruit les principes en arrachant les gazons, les racines, les souches et tout ce qui peut servir à leur reproduction en fauchant jusqu'à la terre ou en fabriquant de mauvaises tourbes en pelant le superficie de manière à mettre au jour un fonds de cailloux ou de terre glaise jaune à jamais stérile*". (1)

Les fagnes furent divisées en 3 portions, divisées elles-mêmes en 6 autres où l'on délimita des parcelles de 22 ares ou plus vendues aux enchères. La farde 363 du fonds Albin Body renferme une protestation, signée de près de 150 habitants (en majorité de Creppe et Préfayhay) et datée du 25 juin 1845, rappelant que de tout temps les habitants avaient joui du droit de faucher en toute saison et sans payer aucune rétribution la litière dans les "*varennnes*" ou terrains incultes et déclarant que les mesures envisagées risquaient de faire disparaître la petite culture et d'enlever leurs dernières ressources aux malheureux.

Dans son article, M. le docteur Henrard écrit que la vente des litières ne

semble pas avoir rencontré grand succès. Cependant, d'après les comptes des recettes insérées dans les rapports communaux du XIXe siècle, le produit de la vente des litières et herbes est de 5000 francs en 1860 et de 5176 francs en 1866, ce qui montre que la nécessité a obligé les petits cultivateurs, pour qui la litière était indispensable, à se plier à la réglementation qu'ils avaient d'abord refusée.

En 1871 encore, alors qu'une bonne partie des fagnes, surtout à Malchamps avait été plantée de résineux, l'administration communale établit encore des plans de coupes de litières d'une moyenne de 50 ares en 3 portions bornées entre elles par des fossés depuis les fanges derrière Creppe jusqu'à la Haie du loup et la commune de Sart: 22 parcelles à Heure Gilson, 43 au dessus de Tahanfagne et 22 au dessus des Onays (entre le Vèkée et le Bois Collin).

En 1886, la recette de la vente de litières est encore signalée dans les comptes communaux, mais elle est comptabilisée avec les ventes des coupes de bois.

La tourbe

Nous venons de voir dans le chapitre précédent que les fagnes de Spa fournissaient aussi de la tourbe, mais assez médiocre.

En 1810, le maire de Spa demande à l'inspection des eaux et forêts de désigner un canton dans les vieilles fanges au dessus du village de Nivezé, commune de Sart, où les habitants de Spa puissent aller extraire des tourbes pour leur chauffage, déclarant que c'est *"le seul canton à proximité de notre commune pour pouvoir fournir du chauffage, car les forêts impériales situées sur la commune de Spa sont presque totalement dépourvues de matières nécessaires et quant au peu qu'il en existe, la qualité est si mauvaise qu'elle ne vaut pas les frais que les habitants feraient pour en effectuer l'extraction"*. (1)

Cependant, dans la protestation de 1845 que nous avons citée, les habitants déclaraient que depuis les temps les plus reculés, ils avaient joui du droit d'extraire de la tourbe dans les parties marécageuses des terrains communs.

Par ailleurs, en septembre 1820, un habitant de La Reid avait rempli un

formulaire imprimé pour enlever et transporter 53 voitures de tourbe provenant de la tourbière connue sous le nom de "*fange des cochons*" (sans doute la "*fange des pourçês*" derrière Creppe) située dans la commune de Spa.

Chasse

Parmi les recettes provenant des bois communaux de Spa, la location de la chasse rapportait, pour ne donner que quelques exemples 220 fr en 1853; 920 fr en 1860; 3625 fr en 1904 et 3147 fr. en 1911.

Actuellement, la chasse n'est plus mise en location dans ce qui subsiste des bois communaux.

Tenderie aux grives

Des cantons étaient également établis et mis aux enchères pour la tenderie aux grives. Ils étaient établis dans pratiquement tous les taillis de la commune. Voici, à titre d'exemple, la liste des cantons de tenderie aux grives en l'année 1899 qu'on trouve dans un document conservé au fonds Albin Body (2): Heid Fanar, Thier des Tannières (sic), Pouhon Pia, Thier de Statte, Les Artistes, Belleheid, Orléans, Bordure de cent mètres, Forsinfa, Les Arsins, Galop, Croix Purnus, Tahanfagne, Semis des Minières et bordure des Etants (sic). (3)

Les bois communaux: achats et ventes

Nous avons vu que par la répartition faite en 1640, la communauté de Spa était devenue propriétaire des bois situés entre le ruisseau de la Sauvenière et le chemin allant de Creppe à Stoumont, tandis que le prince-évêque s'était réservé au sud les Lébioles et le Neubois ainsi que la moitié de la Vèqueterre et au nord, la Heid Fanar et la Commune Poule.

Les "*bois du prince*" furent nationalisés à la révolution française et firent désormais partie des forêts domaniales.

Vers 1825, la belle forêt de Lébioles fut vendue au comte de Geloës d'

Eysden, chambellan du roi Guillaume Ier (4). Elle passa ensuite entre les mains de propriétaires gantois et, le 3 septembre 1845, fut rachetée par 2 négociants gantois, les frères Edouard Constant et Adolphe Henri Neyt. L'acte de vente porte sur la Haute Lébiole (261 ha. 33 a 80 cent., la Basse Lébiole (91 ha. 20 a) et Roleuse Heid (12 ha. 30 a. 20 cent.) soit un ensemble de 365 ha. 64 a. 20 cent. Le prix d'achat était de 117. 520 fr.

Le fils de Constant Neyt, Georges, qui au cours de sa carrière diplomatique fut consul à Mexico et ministre à Saint-Petersbourg, hérita du domaine et l'agrandit par diverses acquisitions. Vers 1890, il fit construire le château de Lébioles qui fut racheté en 1810 par M. Edmond Dresse, en même temps que la forêt qui comportait alors 400 hectares.

Le château fut vendu en 1980 mais Mlle Drèze reste propriétaire des bois sur la rive gauche du ruisseau de Tolifa.

Quant au Neubois, d'une contenance de 47 hectares 32 ares 90, il fut vendu en 1902 par l'Etat à Mr René Peltzer de Rasse (5).

En 1860, la commune de Spa racheta à l'état les bois situés au nord de Spa ayant fait partie des "*forêts de prince*", à savoir tout d'abord le bois domanial de la Heid Fanar comptant 60 ha. 95 a. 97 cent. pour le prix de 55.044 fr. 15 cent (achat approuvé par la Députation permanente le 14 novembre 1860). En 1863, elle acheta de même le bois domanial de la Commune Poule, comptant 44 h. 55 a. 58 cent. pour le prix de 18. 428 fr.22 cent. Ces deux bois furent revendus à l'état en décembre 1903.

Le 13 avril 1913, la commune vendit encore une bonne partie des bois communaux situés au sud du Wayai, à savoir les Minières, Linchery, le Tièr des Rêhons, Pleinfays et la Géronstère ainsi que la partie de bruyère communale s'étendant entre ces bois et la Grande Vèkée, d'une contenance totale de 1.352 hectares 90 ares, 89 centiares pour le prix d'un million quarante-trois mille neuf cent trente-six francs.

Voici quelles en sont les limites: à l'est, la route de Malchamps; au nord, a) le fossé ouvert à 100 m. de la route de la Sauvenière à la Géronstère, b) la route

de Spa à Rahier, c) la route de la Géronstère à Spa d) la campagne de Creppe; à l'ouest le domaine de Lébéolles et la limite du territoire de la commune de La Reid; au sud la Grande Vèkée.

Nous verrons plus loin quelles étaient les dispositions spéciales qui concernent la fagne de Malchamps.

Aujourd'hui, la commune de Spa reste propriétaire de 404 hectares de bois comprenant Belleheid, le Tièr de Statte, le Tièr de Tonîre et Mambaye. En voici les limites: au nord-est une partie de bois au dessus de la fontaine de la Sauvenièrre, à l'ouest, la route des fontaines avec en plus une bande de 100 mètres à l'est de celle-ci, au sud, la "route des Américains" venant de Creppe vers la route de la Géronstère et à l'ouest le ruisseau de la Promenade des Chèvrefeuilles et les champs de Creppe.

Font encore partie des bois communaux le bois de l'Ermitry près de Creppe et une partie de la Vèqueterre.

Ces bois communaux comportent notamment 90 hectares d'épicéas (surtout à Mambaye), 63 hectares de pins sylvestres (au Tièr de Statte), 222 hectares de feuillus (hêtres et chênes) mêlés de pins sylvestres et 8 hectares de mélèzes plus des résineux divers (pins Douglas, etc.) (6)

Introduction des résineux

Ainsi qu'on peut le voir par la carte reproduite dans la deuxième partie de cette étude, une vaste zone de fagnes s'étendait autrefois au sud de la partie boisée tout au long et au nord de la Vèkée, depuis la route de la Sauvenièrre jusqu'à la limite ouest de la commune, près de Bronrome.

Une loi du 25 mars 1847 donnait au gouvernement les moyens d'obliger les communes à défricher les landes et bruyères.

Dans le rapport communal de 1849, le conseil communal de Spa se dit disposé à satisfaire à la loi, mais également soucieux de ménager les intérêts des

petits cultivateurs et de "*conserver le seul élément à leur portée pour la fourniture des engrais que nécessite le sol ingrat qu'ils cultivent*". Afin de concilier autant que possible ces divers intérêts, le collège prépare un projet pour le défrichement partiel et progressif par les habitants de la commune ainsi qu'un système de boisement des fanges par rideaux.

Par arrêté royal du 12 avril 1851, la commune est autorisée à opérer le boisement d'une étendue de 258 hectares de ses fanges; elle fait alors établir une pépinière de pins sylvestres et de mélèzes et, en 1853, fait construire des fossés d'assainissement et de délimitations.

Cette même année, les terrains communaux défrichés anciennement et détenus par des particuliers sans titres de possession sont expertisés, ce qui, en 1860, aboutira à la vente de 49 hectares 22 ares acquis par des particuliers pour le prix de 8.154 frs.

En 1858 et 1859, des semis sont faits dans les fanges au moyen de graines délivrées par le gouvernement et, comme ils ont assez bien réussi, la commune achète 30 kilos de graines de mélèzes; en avril 1864 une nouvelle pépinière est établie.

En 1866, on plante des mélèzes et des épicéas sur 40 mètres de largeur le long de la route de Spa vers Malmedy et le long de la Vèkée ainsi que des hêtres et des sorbiers provenant des pépinières du cimetière et de la Sauvenière.

Cette même année, 72.300 épicéas et le même nombre de mélèzes sont plantés dans les Arsins entre la ferme de Bérinzenne et le chemin de la Géronstère. Des plantations d'épicéas de 2, 4 ou 7 ans au nombre de 124.155 ainsi que de hêtres, aulnes, sorbiers et chênes de 4 à 6 ans sont faits en 1867. En 1889-1890, on plante 191.000 plants, dont 80.000 pins sylvestres, épicéas, pins laricia dans les fanges et 6000 chênes en Pleinfays-les Aunais et 70 kilos de graines de pins sylvestres sont semés en lieux-dits Mousseux et les Minières.

Les décennies suivantes, le boisement des fanges se poursuivra, soit par semis de graines de mélèzes et de pins sylvestres, soit par plantation. Les plants



CREHAY, Gérard-Jonas (1816-1897), «La Bergerie Lezaack» (Coll. Musée de la Ville d'eaux).

proviennent alors de la pépinière provinciale de Sart.

En 1906, 164.000 pins sylvestres sont plantés dans les taillis ruinés de Mambaye. On trouvera dans les rapports communaux des détails sur le nombre de résineux plantés chaque année, ainsi que des feuillus.

Notons qu'en 1908, une proportion importante de feuillus à Forsinfa, Mambaye et Pleinfays a été réservée "à l'érable sycomore (platane) qui présente une si grande importance pour le bois de Spa". (Rapport de 1908-1909, p. 39). De même, en 1910, on plante 200 érables en Pleinfays et Mambaye.

En 1892, le Ministère de l'Agriculture et de l'Industrie avait créé un comité chargé de proposer annuellement les travaux d'embellissement dont étaient susceptibles les "deux séries artistiques" établies dans les bois communaux de Spa. Parmi les membres de ce comité des sites et plantations, on trouve le comte Albéric du Chastel et Albin Body.

Comme on peut le constater, la politique d'enrésinement au moyen d'épicéas qui s'est poursuivie jusqu'à une période relativement récente concernait surtout les fagnes, mais, spécialement dans la fagne de Malchamps, elle a été abandonnée, bien que tardivement, car elle nécessitait l'établissement de drains, ce qui avait une influence défavorable sur le débit des sources situées en aval de la fagne.

Actuellement d'ailleurs, les arbres croissant sur la lande sont systématiquement abattus et la fagne retrouve son aspect d'antan.

La fagne de Malchamps

La fagne de Malchamps présente un grand intérêt au point de vue botanique, entomologique et surtout hydrologique (7). Cette fagne, comportant 300 hectares, fait partie de l'ensemble de 1.352 hectares vendus à l'état en 1913. En outre, elle se trouve dans le périmètre de protection des sources établi par une loi de 1926 et par des arrêtés royaux de 1927 et 1937.

Lors de cette vente, la ville de Spa s'est réservé le droit d'effectuer les travaux conservatoires nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des sources d'eau potable, ainsi que le droit d'effectuer des travaux de recherche et de captage ou de canalisation des sources nouvelles.

De plus, l'état acquéreur doit maintenir une bordure de 100 mètres le long de la route de Spa à Malmedy .

La fagne James

Cette fagne, située le long de la Vèkée au sud de Creppe constitue un quadrilatère oblong de 40 hectares . Une bordure de vieux hêtres appelée "lisière" par les habitants de Creppe marquait autrefois la limite septentrionale de la forêt épiscopale.

Déjà à partir, semble-t-il, du XIVe ou XVe siècle, des habitants du Marquisat en avaient obtenu des parcelles en échange d'une redevance payée à la "*table épiscopale*". Ces parcelles longues et étroites étaient perpendiculaires à la pente, ainsi la fertilité était sensiblement identique.

En 1812, 98 parcelles cadastrées comme pâtures de 2de classe appartenaient à différents propriétaires. En 1834, on compte 46 propriétaires différents, dont 32 de Creppe, les autres de Spa, Winamplanche, Theux, La Gleize, etc. D'après le plan Popp, en 1860, 65 propriétaires se partagent 103 parcelles. Actuellement, il y a 113 parcelles, dont 10, couvrant au total 4 h. 18 a. sont restées propriétés privées, tandis que les autres ont été acquises par l'Administration des Eaux et Forêts entre 1913 et 1965. (8)

Bérinzenne

En novembre 1660, Mre Gérard de Bérinzenne acquit au nom de son frère, Jacques de Bérinzenne, lieutenant-colonel, une pièce de terre, fagne et héritage située "*par desseur le thier de Pierfays*", joindant à un terrain déjà possédé par Jacques de Bérinzenne, lui venant de son arrière-grand-père Joachim Bérinzenne qui avait épousé la veuve de Lynar Moreau.

En 1569, on voit citer la "*faigne Morea*", à présent possédée par Joachim, non loin du chemin qui s'appelle "*la voie de mouceux*". (9)

Ainsi que nous l'avons vu, le chemin ancien de Spa à Stavelot, appelé "*la voie de Pierfays*", passait par le thier de Pierfays et la fagne des Mousseux pour descendre vers Ruy. La "*cense de Bérinzenne*" fut probablement édiflée dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

En décembre 1978, les bâtiments et terrains de Bérinzenne furent rachetés par l'état et c'est là que se trouve aujourd'hui le Musée de la Forêt dont l'inauguration eut lieu le 1er août 1981.

Activités sportives et autres à la Sauvenière et à Malchamps

Aux siècles derniers, les vastes landes à l'est et au sud de Spa ont été le domaine privilégié de diverses activités sportives.

L'hippodrome de la Sauvenière

L'établissement de l'hippodrome de la Sauvenière fut décidé en 1822 sur la fagne mais aussi sur une partie de la forêt domaniale de Neubois. Outre les courses de chevaux, il y avait aussi des courses de "bidets".

Une nouvelle piste fut inaugurée en juin 1864 en présence de S. A. R. le duc de Brabant. D'importantes améliorations furent apportées aux tribunes et leurs dépendances en 1881. (10)

Des courses furent organisées à l'hippodrome de la Sauvenière jusque peu après la fin de la première guerre mondiale.

Tour panoramique

Une haute tour panoramique en bois fut érigée en juin 1902 au point le plus élevé de la fagne de Malchamps (575 m.).

Quinzaine d'aviation de 1909

En septembre-octobre 1909, un grand meeting d'aviation fut organisé sur la fagne de Malchamps où l'on avait brûlé la bruyère, nivelé le terrain, établi des drains et construit des hangars pour les aéroplanes.

Le public, venu nombreux, put assister aux essais de L. Paulhan sur biplan Voisin, de Roger Sommer, sur biplan Farman, de Léon Lagrange, sur monoplane Blériot, etc. (11)

Le Champ de tir de Malchamps

Du 22 au 25 septembre 1909, un stand de champ de tir fut établi non loin de la Sauvenière, à peu près à hauteur de l'hippodrome, à droite de la route de Stavelot.

Le concours international qui eut lieu alors connut un très grand succès.

En 1901, la Députation Permanente ayant autorisé l'installation d'un stand de tir à l'arme de guerre, un stand provisoire fut édifié en juin 1902 et remplacé en 1907 par un bâtiment imposant qui fut inauguré le 16 juin de cette année. Le stand, utilisé par de nombreux détachements de la garde civique, comportait des cibles à 600, 800 et 1000 mètres avec un système de transmission téléphonique très moderne.

En 1913, le champ de tir fut vendu à l'état en même temps que les bois communaux du sud de Spa mais la ville se réservait cependant la propriété des bâtiments et la possibilité d'utiliser le champ de tir. Les bâtiments se dégradèrent de plus en plus. En 1932, une convention signée avec le Ministère de la Défense nationale donnait à l'armée la jouissance de tirer à Malchamps quand elle le désirait, mais en octobre 1961, le ministre renonça définitivement à l'usage du champ de tir. Aujourd'hui, il ne reste que des ruines de ce qui fut une des plus belles installations d'Europe (12).

Aérodrome de la Sauvenière

En 1936, l'état céda à la ville, en échange de terrains boisés 9 hectares 230

ares 48 cent. pour l'établissement d'une plaine d'aviation. Dans ce but, 4 hectares 360 dont 1 ha. 37 de bois furent également acquis de la commune de Sart. Le 5 juin 1938 eut lieu l'inauguration d'un aérodrome installé sur l'ancien hippodrome de la Sauvenière. L'après midi, il y eut un meeting aérien avec la deuxième escadrille de Bierset.

Cet aérodrome fut utilisé pendant la guerre par les Allemands et des déboisements furent exécutés après la guerre. De nouveaux bâtiments furent construits en 1971 et une piste asphaltée de 800 mètres sur 30 mètres fut inaugurée en 1976. L'emprise actuelle de l'aérodrome est de 76 hectares.

Conclusions

D'abord domaine de chasse des rois mérovingiens qui possédaient une "villa" à Theux, les forêts de ce qui deviendra le Marquisat de Franchimont, dont Spa était un des quatre bans, passèrent au Xe siècle en la possession de l'église de Liège.

Les divers droits d'usage dont jouissaient les manants des village créés par la cognée et la houe des défricheurs: affouage, essartage, pâture en lande et en forêt, etc. droits d'ailleurs indispensables à la survie des habitants, furent la source de nombreux conflits et procès entre le "prince" et la communauté de Spa, d'autant plus que, à partir du XIVE siècle, l'industrie du fer, si elle était source de profit pour la "*table épiscopale*", nécessitait de plus en plus de charbon de bois. Conjugée aux abus des villageois, cette industrie risquait de compromettre la survie de la forêt .

Heureusement, Erard de la Marck en 1519 et Ernest de Bavière en 1603 fixèrent les limites où il était désormais interdit de "*charbonner*", limites qui, à peu de chose près, subsistent encore de nos jours.

Une autre étape importante dans l'histoire des forêts de Spa fut la répartition faite en 1640 par laquelle Ferdinand de Bavière abandonnait à la communauté de Spa une partie importante de ses forêts.

Après la révolution, celles qu'il s'était réservées devinrent forêts domaniales ou furent vendues (Les Lébioles et le Neubois). Au XIXe siècle, les étendues boisées étaient fortement dégradées et il existait de très vastes landes incultes, mais le pâturage en forêt cessa peu à peu, car les bestiaux étaient mieux nourris grâce aux progrès de l'agriculture. L'essartage disparut également, le charbon remplaça le bois de chauffage.

Les premiers résineux, d'abord introduits à titre d'essai vers 1865, furent ensuite plantés ou semés en nombre toujours croissant dans les landes.

La ville de Spa a vendu successivement en 1903 et 1913 la plus grande partie de ses bois, ne conservant au sud qu'une frange boisée située entre le massif vendu et les pâturages, devenus en grande partie terrains à bâtir, bordant la localité.

Cependant, avec la propriété de ses sources, Spa conserve heureusement, même si les forêts sont aujourd'hui gérées pour leur plus grande partie par l'Administration des Eaux et Forêts, le cadre forestier qui fait le charme de la "Perle des Ardennes".

Annexe

Abornement entre les forêts du prince-évêque et les bois de la communauté de Spa

"L'an 1665, le 3e jour de janvier, par devant nous la cour et Justice de Spa comparut Jean de Sluze, receveur de Franchimont, maieur et eschevin de Theux lequel, en présence des Bourguemaistres dudit Spa sus intimés nous at reproduit la commission qui serat ci embas insérée, relaxée sur sa personne par S. A. S en sa Chambre des Comptes le 31 d'octobre dernier laquelle veue avec tout respect deus, eusmes (sommes), à la conduite dedit Sluse en qualité dite et de Gerard de Faz, bourguemaistre moderne dudit Spa, partie faisant pour la communauté, y assistans les forestiers de Sadite Altesse Serenissime, comparus sur les heids et montaignes joinnants au dessus de ce bourg de Spa, pour y recognoistre et remettre les limites des forests de Sadite Altesse Serenissime et de ladite communauté, et de suite

redresser les abus qui pourroient y glisser, où, aians sur ce entendu des anciens, commençants au chemin qui vient par le fond de la fagne lolo separative desdites forests, y avons d'une main commune planté un renaulx (borne) de pierre sauvage (mot raturé), de là tirants à main droite jusques à la pellerinne voie separatrice des Bancqs de Theux et Spa, y avons aussy planté une (sauvage) pierre sur le costé de deça pour limites et separations desdites forests, et de là montants tout au delong de ladite Pellerinne voie ainsy qu'elle se meinne jusques à la voie et piedsente qui vat de Spa à la maison Thomaz de Faz en Frauxhinfaz, avons ossy planté quattres renaulx de pierre et le dernier joindant à ladite piedsente, pour separation des forests de ladite communauté qui sont au deça de ladite Pellerinne voie joindante à laditte piedsente, et de là retournant vers Spa au deloing d'icelle jusques au devant d'ung chaisne où il y at apposée l'immagine de la Vierge Marie, y avons aussy planté une pierre pour renaulx, comme aussy par derrier ledit chaisne peu par delà une semblable pierre joindante à un autre chaisne de même eage cidevant encore marqué de plusieurs marques pour séparations des dites forests, et de là descendants à ligne droite jusques au chemin qui vat de Spa au Sart, avons sur le desseur d'iceluy planté aussy une semblable pierre pour rennats, et allignant de là droit au travers dedit chemin jusques proche du desseurtrain coing des terres Franck, avons joindant à une meslée (pommier) sauvage planté une grosse pierre pour servir de rennats avec lesdites terres, au dessoubtrain coing desquelles dites terres avons aussy planté une grosse pierre pour servir de separation et delà tirer droit descendant sur la pointe d'un rocher eminente dessus le preit possédé par Remacle Houlette joindante à icelluy au pied de la montaigne, laquelle avec tous autres rennats susdits serviront pour limites et bornes desdits deux bois et forests, qui fut le tout mis en garde."

Ce document fut enregistré par la Chambre des Comptes le 23 octobre 1665.

NOTES:

- 1) Archives communales. Délibérations du conseil 1818-1820.
- 2) Fonds A. Body, farde 389.
- 3) Les étangs Sury furent établis en 1871 plus haut que la Sauvenière à droite de la route de Malmedy pour servir à la glacière de l'hôtel de Flandre.
- 4) Constantin-César-François-Maur-Guillaume de Geloës d'Eysden, baron de l'Empire, chambellan du roi Guillaume Ier et membre des Etats provinciaux du Limbourg était le fils du comte Guillaume-Antoine-Bernard-Maur de Geloës et du

Saint-Empire, chef de l'Etat noble de la Principauté de Liège, ministre plénipotentiaire à la cour de France, anobli en 1816. (Renseignements communiqués par M. A. de Walque que nous remercions).

5) Renseignements fournis par M. Constant Collard que nous remercions.

6) Renseignements fournis par M. Valière, que nous remercions.

7) Sur la fagne de Malchamps, voir le très bel album Faniae de A. DREZE et R. Schumacker (1986, p.235) et *Réalités* n° 75 (d'après P. MARTINY).

8) A. FROMENT et F. ROBERT, *Un intéressant paysage de landes à Spa. La fagne James*, dans *Revue belge de géographie*, 92e année, fasc 1.

9) A.E.L. Spa ville, n° 17.

10) Paul DOMMARTIN, *Histoire des courses de Spa*, 1902.

11) G.E. JACOBS, *La grande quinzaine d'aviation de Spa. 20 septembre-15 octobre 1909*, Ed. J'Ose, Spa, 1967 et *Réalités*, n° 97 (mars 1991).

12) J. LOHEST, *150 ans de tir à Spa*, 1986 et *Réalités*, n° 79b (août 1989).

13) La "Taye des steûles", citée dans le deuxième article est la "taille des éteules" et non "des étoiles", comme il a été imprimé erronément.

*

*

*

Un épisode de la Deuxième Guerre Mondiale
LA MALEDETTA OU LA MACRALE DE VERTBUISSON

(suite)

Le sabotage héroïque de la Maledetta

Rebaptisé "Domino" (selon Melle Jeanine Marette), pour le mettre sans doute sous la protection du Seigneur, le B.R.20M n° 10 complètement retapé ne peut échapper au maléfice de la Sorcière, et pour cause!

Un jeune Stavelotain de 18 ans, étudiant en électricité, résistant actif en 1941, commandait le secteur de Stavelot à la demande de l'Etat-Major de l'A.L. (Armée de la Libération). Avec l'aide de son frère (P) et d'un ami (R), notre héros (J) se vit chargé de neutraliser l'avion italien et d'en soustraire l'émetteur radio. Il n'en était pas à son coup d'essai, puisque le 22 septembre 40, avec l'aide de deux amis, il avait déjà récupéré pour le compte de l'A.L. : 15.000 cartouches et 400 grenades, dans un fortin belge "oublié" par l'ennemi.

Voici de larges extraits du récit de (J) qui désire conserver l'anonymat:

"Samedi 25 janvier 1941, j'apprends par un ami (RP) qu'un avion stationne à l'aérodrome de Malchamps Spa. J'entre en contact avec mon chef de l'A.L.; il donne l'ordre de mettre l'appareil hors d'usage et de récupérer l'émetteur radio qui serait nécessaire à Liège.

Dimanche 26 janvier à 14 h. à vélo nous partons vers Spa. Pierre + RP, nous avons pris notre outillage et de plus chacun de nous avait deux grenades en poche. A nous trois nous observons les alentours de l'aérodrome. Il y a seulement une grande fête, dans la villa située à une centaine de mètres de là; la sentinelle est de la fête! Nous observons le hangar et constatons qu'il est construit au moyen de plaques d'éternit ondulé, que chaque plaque tient par quatre tire-fonds. La plaque détachée, il nous est facile de pénétrer à l'intérieur. Tout est calme. L'avion, un B.R.20M de la firme Fiat dénommé Cigogna se tient majestueusement, les moteurs à hélice orientés vers le fond du garage (donc parallèles à la route de la Sauvenière), à droite de la porte se trouve une cocarde (1m25 de haut)

représentant une vieille sorcière sur un balai et si mes souvenirs sont exacts une inscription en arc de cercle "Li Magdaglia"???? (lire *la Maledetta*) surplombe cette image.

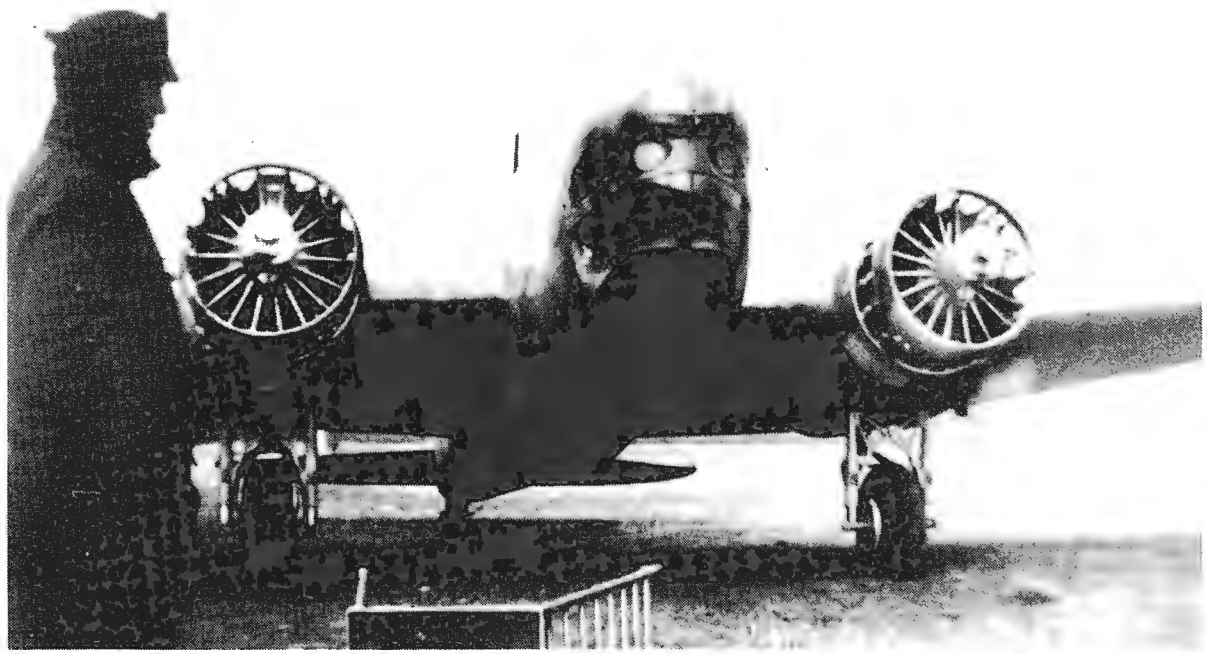
Après avoir contemplé l'aspect extérieur impeccable, nous avisons une caisse posée sur le sol juste sous la porte. Je grimpe sur cette caisse et voulant ouvrir la serrure, je m'aperçois que l'appareil est fermé à clef; en deux temps, trois mouvements, je fais sauter la serrure et la porte s'ouvre. Elle s'ouvre exactement en face de la cabine radio une belle porte à glissière en aluminium, au 3/4 vitrée. Passant par la gauche, prenant le couloir, nous arrivons à la cabine de pilotage. En descendant, plus bas se trouve le poste du mitrailleur avant. Nous retournons à l'arrière, il y a une nouvelle coupole en plexiglas et le poste du mitrailleur arrière.

Après cette visite, un coup d'oeil à l'extérieur. Comme tout est calme, nous passons subitement à l'action. Pendant tout un temps Pierre fait le guet avec la ritournelle qu'il doit nous siffler si jamais le danger se précisait. On démonte l'émetteur et le récepteur. Dans la cabine radio il y a une tablette sur laquelle se trouve un bloc-notes et le manipulateur et probablement un micro, je ne m'en souviens plus...Placé par une suspension élastique, le récepteur radio et le casque accroché à la paroi - le bouton de syntonisation est à gauche. Sous le siège de l'opérateur, une batterie imposante de 48 volts. Dans le dos de celui-ci, l'émetteur sur suspension élastique et directement en dessous, fixé à la cloison nous trouvons l'alimentation. Le premier travail consiste donc à sortir le récepteur et l'émetteur; on les dépose hors de l'avion.

Tout est toujours tranquille, nous passons tous à l'attaque, les viseurs des mitrailleuses sont tordus et arrachés. J'enlève la cosse de masse de la batterie et alors, partout, des fils sont coupés! Je passe au tableau de bord et avec une pince coupante oblique, j'arrache l'équipage mobile de même pour les manomètres: tous les appareils subissent le même sort. Les câbles de direction sont coupés. Après avoir saccagé l'appareil pendant plus de deux heures, il n'est plus que désolation et désormais hors d'usage.

Nous chargeons notre butin sur nos vélos et traversons le champ d'aviation; comme sur la grand route nous risquons de rencontrer militaires et patrouilles, nous cachons l'émetteur et le récepteur dans une remise en bois située tout en haut du terrain.

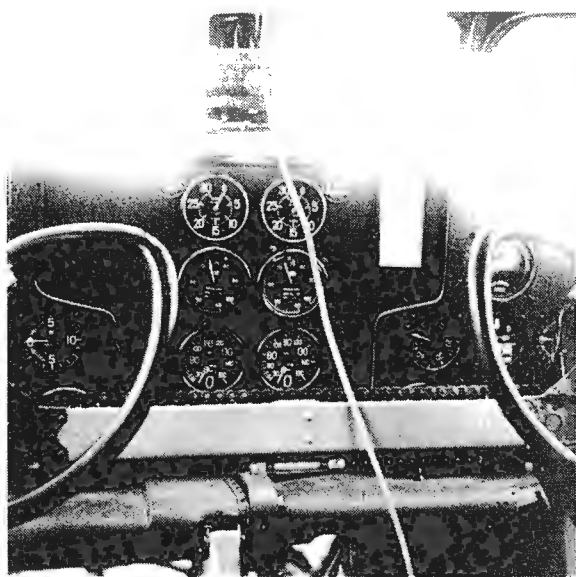
Dans la nuit du 26 au 27 nous décidons de retourner sur les lieux pour y



17

18

B



19



A

C

reprendre notre butin. Le retour s'effectue sans rencontre hostile; nous avons croisé quelques véhicules de l'armée mais à chaque reprise nous nous tapissons dans les fossés. Enfin, nous sommes arrivés à bon port.

Lorsque cette histoire fut calmée, j'entrepris de mettre en ordre de marche l'émetteur, je l'ai analysé complètement puis tracé le schéma de principe, envisagé et construit une alimentation puissante. Six mois après, l'émetteur était en ordre; je l'essayai et des amis contrôlaient à distance la qualité de l'émission en morse et en phonie. Ces essais furent concluants.

Considérant l'opération terminée, un membre de l'AL de Liège, RW vint prendre livraison de l'émetteur. Par après, j'ai appris qu'il fonctionnait régulièrement et qu'il avait été installé sur le plateau de Herve."

Complètement bousillée, *la Maledetta*, aux faisceaux du lecteur, ne peut décoller de Malchamps. On la verra donc reprendre la route, retraverser Spa à la recherche d'un cimetière loin de l'Arduenna sylva et de ses "terroristes".

*

* *

Armée de la Libération

Etat-Major

Liège

Je soussigné, Chef de l'Etat-Major du Groupement de Résistance "Armée de la Libération", Province de Liège, durant l'occupation allemande de 1940-1944 et chef adjoint du Secteur 1 de la Zone V de la phase militaire A.L./A.S., domicilié à Jupille, 134, rue Charlemagne et résidant présentement - par suite de sinistres - à Bruyères Battice lez Herve, certifie que:

- le nommé (J) (...) a été enrôlé dans le Groupement de résistance susmentionné, par mes propres soins
- le nommé (J) a été mis, par mes soins, en rapport avec Monsieur René Wera, du

Comité National de la Résistance (Armée de la Libération)

- le nommé (J) s'est occupé de sabotage dans la région de Stavelot et a procuré, grâce à son courage et à sa bravoure, à son sang-froid et à son dévouement, sentiments basés sur son patriotisme, un poste émetteur enlevé sur un appareil FIAT BR 20, type Cigogna, à Malchamps lez Spa
- le nommé (J) a travaillé pour le compte de l'Armée de la Libération au cours de l'occupation et ce à partir de 1941 et en collaboration intime avec moi
- le nommé (J) mérite les éloges les plus éloquents pour son attitude patriotique durant toute l'occupation.

J'adresse personnellement à mon ami (J) mes plus vives félicitations ainsi que mes sincères remerciements pour tous les services rendus au Groupement A.L.

Fait à Battice le 31 mars 1945

Joseph Dawans

Chef d'Etat-Major de l'A.L.

Délégué National de l'A.L.

Pour copie conforme à l'original qui nous a été présenté

Stavelot le 30 avril 1945

Le Commissaire de Police

(sceau communal)

J. Wathelet

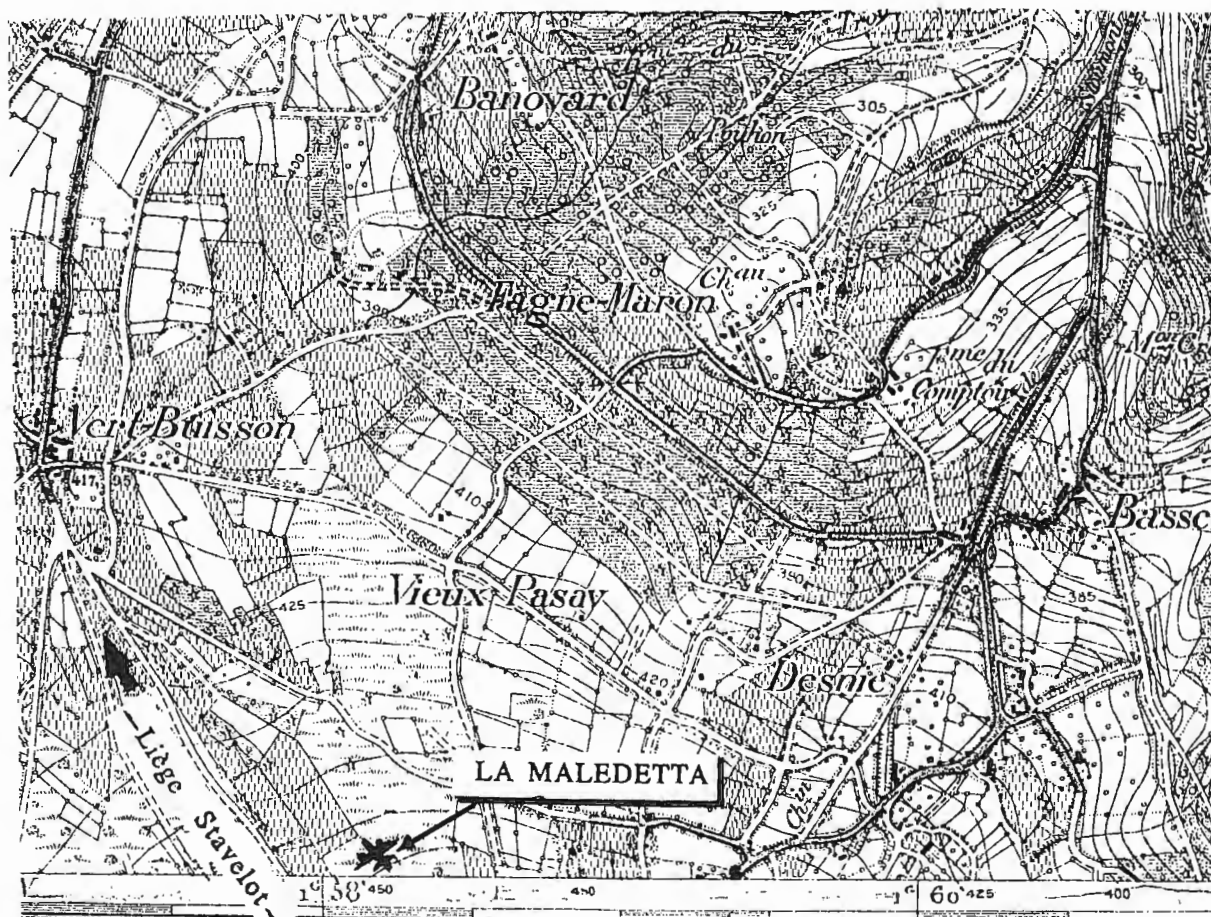
Remerciements

Nous remercions chaleureusement les personnes mentionnées, dont l'aide a été précieuse pour la rédaction de cet article. Leurs archives, leurs connaissances et leurs souvenirs constituent un trésor inestimable:

- M. Roméo Quirin (+) photographe et sa fille Mme C. Henrard-Quirin
- M. Ferdinand Fecher (+) photographe et son épouse Mme Andrée Tefnin.

Ces photographes ont eu le réflexe, en temps de guerre, d'engranger des épreuves du conflit qui, 50 ans plus tard, sont devenues de véritables documents historiques pour notre région.

- Dr André Henrard-Quirin, Président du Musée.
- Mme Vve Maurice Ramaekers, Conservateur du Musée.
- Melle Jeanine Maretti, hôtelière retraitée.
- M. Guy Destrebeck, historien.



20



21.

Georges Devahive (†)

Tous droits réservés - textes et photos

- M. Jean Deblond, journaliste.
- M. Jean Toussaint, bibliothécaire.
- M. Charles Goire, hôtelier.
- M. Georges Devahive, bûcheron à Vertbuisson (mort le 3 avril 1991)
et tout particulièrement
- M. (J), résistant, auteur du sabotage du B.R. 20 M qui, dès 1940, a donné aux jeunes belges, par ses actions contre l'ennemi, une belle leçon de courage.

F. Bourotte

Commentaires des photographies

! Les photographies n° 13, 14, 15 et 16 ont été publiées par erreur dans notre bulletin précédent : juin 1991, p. 60.

-13- La sorcière est dans le hangar de Malchamps, où les résistants (J) et ses amis la surprendront. On restaure la partie avant du fuselage ayant glissé au sol; la nouvelle hélice gauche est déjà placée.

-14- Preuve de l'accessibilité de l'aérodrome de Malchamps aux avions lourds : un trimoteur allemand JUNKERS 52/3M dénommé familièrement "tante Ju" rend visite à sa consœur italienne qui se trouve à gauche près du hangar et dont le moteur gauche semble être en marche. La restauration touche à sa fin.

-15- JUNKERS 52/3M (à Malchamps en 1941)

Avion de transport de troupes : 18 hommes; remorqueur de planeurs; très sûr mais lent : 260 km/h.

3 moteurs BMW de 660 CV, 3 hommes d'équipage;

poids à vide : 10 tonnes; armement: 2 mitrailleuses

-16- FIAT BR.20.M. CIGOGNA (à Malchamps en 1941)

Bombardier lourd; 430 km/h; 2 moteurs FIAT de 1000 CV;

+ ou - 6 hommes d'équipage; poids à vide 6,4 tonnes;

armement : 3 mitrailleuses.

-17- Vue prise du hangar vers le nord de l'aérodrome de Malchamps. Un militaire italien pose devant la Maledetta qui apparût ainsi à nos héros stavelotains: "majestueusement les moteurs tournés vers le fond du garage..."

-18- a) L'émetteur SAFAR; deux lampes; puissance 150w; tension 1200V.

b) Le récepteur radio SAFAR N° 32.492; 7 gammes d'ondes de 13 à 500m sans interruption.

c) Le coupleur d'antenne; il adapte la longueur de l'antenne à la sortie de

l'émetteur (renseignements de J.). Tout se matériel fut subtilisé par les résistants de Stavelot.

- 19- Le tableau de bord "TORINO" avant la casse.
- 20- Plan de situation de l'atterrissage forcé du BR.20.M, 5.10 à Vertbuisson le 24.10.1940.
- 21- Photo du regretté G. Devahive, le témoin de l'atterrissage à Vi Pasai, décédé le 3 avril 1991. Avec son père, il fit partie du groupe de résistants de La Reid.

Origine des photographies

- Laboratoire R. Quirin, Spa : 1, 2, 3, 5, 9, 10, 13, 15, 19.
- Photo Fecher, Spa : 4, 11, 12, 14, 15 (comme ci-avant), 16.
- Monsieur (J) : 18.
- Archives Dr A. Henrard : 7, 17.
- Archives F. Bourotte : 21.
- "SIGNAL F" n° 3, février 1941 : 6, 8.

Sources consultées

- Récit de Monsieur (J) et archives de l'Armée de Libération
- Communications de Monsieur G. Destrebeck, historien
- Berlin, Ambassade d'Italie, Leonardo Simoni (diplomate de carrière; nommé en 1939 à l'ambassade d'Italie à Berlin et y est resté en fonction jusqu'en 1943), éd. Robert Laffont, 1947, 9e éd.
- *Le Corpo Aero Italiano en Belgique*, par Jean Pierre Sonck.
- *L'Aviation*, éd. Atlas.
- *SIGNAL F*, n° 3, 1941
- Institut Cartographique Militaire, 1933 (20).

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT :

Nous transcrivons ici une lettre inédite de Léopold II au baron Goffinet, aimablement prêtée par Monsieur V. Capron et faisant partie de sa collection.

19 octobre 1871, Ardenne

(note de Goffinet : *écrit le 19 à Spa*)

Cher Général,

Veillez écrire vous-même ou faire écrire par Prisse un mot à Mr Hayemal de Spa. On lui dirait : que depuis la visite de cet été des délégués de Spa à Bruxelles le roi n'a cessé de faire des efforts en faveur de cette intéressante localité. Malheureusement Sa Majesté n'a rien pu obtenir du Cabinet au delà de la loi votée.

Cette loi n'a pas encore été sanctionnée par Sa Majesté toujours dans l'espoir que l'on parviendrait peut-être à obtenir quelque chose de plus.

Aujourd'hui qu'il n'est que trop certain que le Cabinet ne fera rien audelà de la loi, il faudra bien que cette loi reçoive la sanction royale, autrement la résistance de S. M. finirait par nuire à Spa au lieu de lui être utile.

Vous ajouterez que Vous lui donnez ces détails pour le mettre au courant de la situation et Vous l'autoriserez à faire dans ses conversations usage de ce que Vous lui écrirez tout en le priant de regarder comme confidentiel le texte même de Votre lettre.

Je fais nommer Prisse commandant du Palais et signe la promotion.

t à V.

L

19 October 1871 Arden



Majesté

Apr

Plus journal

Plus journal
Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Plus journal

Lettre manuscrite de Sa Majesté Léopold II (Coll. privée).

LA GRANDE PAROISSE DE SART

Notre article sur *La vie des Spadois de 1636 à 1659* (H.S.A. mars 1988) compatissait aux tribulations du Curé Lozens, obligé de visiter ses paroissiens de Creppe et de Winamplanche. Nous l'imaginions s'y rendant, par tous les temps, déjà âgé, à dos de mulet ou de cheval, par des chemins en pauvre état. Que dire de ses paroissiens, éloignés de près de 3 km, pour remplir leurs obligations religieuses!

Il fallut attendre jusqu'en 1710 pour l'érection d'une chapelle à Creppe, et 1714 pour une autre à Winamplanche, les deux hameaux satellites de Spa, dont la paroisse elle-même n'existait que depuis 1574.

Et avant?

Nous doutions de ce que nous racontait notre grand-mère, parlant du "chemin des morts", emprunté pour conduire les défunts jusqu'à l'église de Sart: Sart, village bien moins important que Spa et distant de 6 km!

Il a fallu qu'un Monsieur Jean Hoyoux découvre un rapport aux Archives Vaticanes et le fasse connaître en 1955 par un article dans *Leodium*, publication de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, et... qu'un hasard heureux me fasse acquérir ce numéro, pour imaginer la situation.

Le pouillé de 1497 n'indiquait pour les trois villages de Sart, Jalhay et Spa, qu'une seule église; celui de 1559 relève en plus de l'église de Sart, les chapelles de Jalhay et de Spa. Ainsi donc il n'existait qu'une seule église, Saint-Lambert, pour une surface dépassant 150 km²!

Pourquoi cette dépendance de Sart?

Sart, florissant au Moyen-Age et bénéficiaire de la bourgeoisie en 1457, possédait une population quatre fois supérieure à celle de Spa, nous dit Albin Body.

1574 apporta le démembrement de cet immense territoire, par l'érection d'une chapelle à Spa, alors que c'était déjà fait pour Jalhay en 1514.

Ces deux créations facilitaient l'exercice du culte dans les agglomérations concernées, mais toute la région comprise entre Spa et Jalhay, avec Tiège, Royomprez, Troisfontaine, Neumarteau et Arbspine restait sans église et desservant.

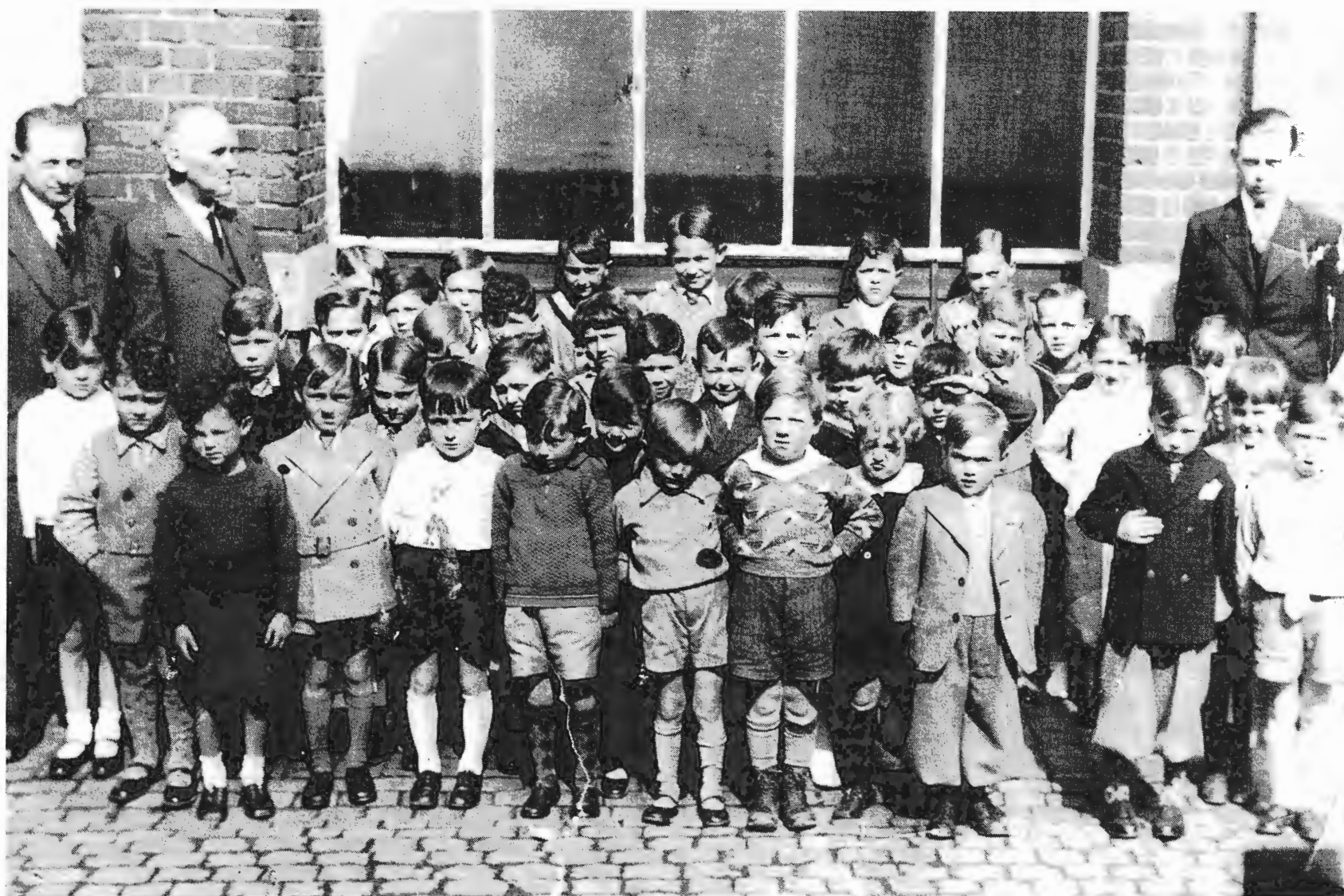
C'est alors qu'intervient ce rapport, non daté, mais de la fin du XVI^e ou début du XVII^e siècle. Il nous laisse imaginer combien peinaient nos aïeux pour obtenir les secours de la religion.

"La paroisse de Sart est tellement grande qu'elle s'étend sur plusieurs villages séparés par de longues distances. Un chemin difficile, courant à travers bois, les relie à l'église, si bien que les habitants des dits villages à cause de la distance, de la difficulté de la route, surtout l'hiver et par temps de pluie, ne peuvent aller à l'église pour y recevoir les sacrements et entendre les offices. Souvent les fidèles, surtout les malades et les vieillards ne s'acquittent du devoir de la messe que rarement ou jamais, de sorte que l'église est souvent vide. Il est à craindre que ces gens sans instruction(...)n'abandonnent la religion de leurs pères pour tomber dans l'erreur(...)Il est à redouter que le curé soit empêché d'arriver à temps auprès des malades". L'on se demande comment il aurait pu en être autrement !

La conclusion de ce rapport était un projet d'érection d'une église à Troisfontaine, pour décharger le pauvre curé de Sart d'une partie des tâches, qu'il était d'ailleurs incapable d'assurer entièrement.

Hélas! Le 8 août 1615, un incendie détruisit l'église de Sart et 47 maisons "et l'on eut assez de peine à la reconstruire sans chercher à en bâtir une autre".

G. Mine



*Ecole communale de Spa, 1^{re} et 2^e années (enfants nés en 1930-1931).
Pouvez-vous mettre un nom sur ces visages ? Si oui, contactez-nous.*

BIBLIOGRAPHIE

* L. MARQUET : *Le crime de la Sauvenière du 27 décembre 1909 vu par une chanson d'actualité* dans *La Vie wallonne*, tome 63 (1989), pp. 168-174.

Au XIXe et au début du XXe siècle, des chansons de circonstances étaient composées par des écrivains populaires lorsqu'un crime particulièrement sanglant avait eu lieu. Elles étaient imprimées sur des feuilles volantes et interprétées par des chanteurs de rue.

Ce fut le cas lors du crime de la Sauvenière perpétré le 27 décembre 1909, auquel M. P. Den Dooven a consacré une série d'articles dans cette revue (sept. 1988 - décembre 1989).

Des extraits de chansons relatives à ce crime ont été publiées par Evelyne de Quatrebarbes et Jean Brose dans un chapitre de leur livre : *Promenades dans le Passé Wallon* (Bomal-sur-Ourthe, 1978, pp. 115-132).

L. Marquet vient de publier dans la revue *La Vie wallonne* le texte d'une chanson, inconnue de ces deux auteurs, provenant de documents réunis par feu Ivan Dethier.

Elle se chantait sur l'air, alors très en vogue, de la Pimpolaise. Imprimée sur un feuillet destiné à être vendu par les colporteurs, et qui est illustré d'une naïve gravure sur bois, elle comporte huit couplets dans lesquels on trouve une description du crime et du début de l'enquête, ainsi qu'une conclusion réclamant pour les meurtriers un châtement exemplaire.

* L. MARQUET : *Les pouhons de l'Ardenne. Etymologie. Histoire et folklore* dans *Parcs Nationaux*, vol. XLIV, 1989, pp. 79-87.

On écrit généralement que le mot pouhon, mot wallon désignant les sources minérales, vient du verbe *pouhî* (puiser).

En fait, comme l'a montré Louis Remacle dans un article intitulé *Les premières attestations des sources appelées pouhons* (1), ce mot vient du latin *potionem* (ancien français poison, puison). Ceci est notamment démontré par un texte du XIII^e siècle relatif à un homme de Noyon (France) qui se rendit *ad sanctum Remaclum* (Stavelot) et y but des *potiones sancti Remacli*.

Des textes français du XIII^e siècle citent des "poisons" ou "puisons" saint Remacle et même les "poisons de Blanchimont".

Plusieurs pouhons étaient des fontaines sacrées, et outre les textes se rapportant à celles de Stavelot et Malmedy, d'autres témoignages anciens, notamment chez Ortélius (1584) désignent la source minérale au centre de Spa par le nom de "fontaine saint Remacle" (*fons...sancti Remacli*). Une gravure de Van Everdingen conservée au Musée de la Ville d'eaux et reproduite dans l'article de La Vie wallonne montre qu'au milieu du XVII^e siècle la niche surmontant la source portait une grande statue de saint Remacle. On connaît par ailleurs les vertus fécondantes du "pied de saint Remacle" à la source de la Sauvenière.

Outre les sources sacrées de l'Ardenne, l'article publié dans la Vie wallonne traite d'autres sources aux propriétés miraculeuses, notamment dans les Deux-Sèvres, la Gironde, le Tarn, etc.

(1) L. Remacle, *op. cit.* in *Le Pays de saint Remacle*, n° 15, 1981-1982, pp. 31-41.

* Vient de paraître :

MARQUET, Léon, *Voies des pèlerins et chemins de Saint-Jacques de Compostelle à travers l'Ardenne*, Verviers, 1991.

En vente chez l'auteur Bd des Guérets, 18, 4900 Spa ou au musée de la Ville d'Eaux av. Reine Astrid, 77b 4900 Spa.

* * *